

13 mai 2013

Rapport d'expertise préparé
par Paul Charest
anthropologue consultant

DES PREMIERS CONTACTS À AUJOURD'HUI

LES MONTAGNAIS/INNU

NOTICE CONCERNANT LES ETHNONYMES MONTAGNAIS ET INNUS

Tout au long de ce rapport les ethnonymes « Montagnais » et « Innus » seront couplés (Montagnais/Innus) pour mettre en évidence le fait qu'il s'agit d'un même peuple ou de la même nation historique et actuelle et qu'un changement de nom – choisi par les intéressés eux-mêmes dans le cas du nom « Innus » - ne signifie pas la disparition des uns et le remplacement par d'autres. Exceptionnellement, dans un contexte historique particulier, lorsque qu'un document ou une carte est cité, seul l'ethnonyme « montagnais » est utilisé.

TABLE DES MATIÈRES

Page		
3		Table des matières
7		INTRODUCTION
10		1 - LES CARACTÉRISTIQUES STRUCTURELLES DE LA SOCIÉTÉ DE CHASSEURS NOMADES MONTAGNAIS/INNUUS
11		1.1 - Les bases structurelles de la société montagnaise/innu au moment des premiers contacts
15		1.2 - Changements dans la société montagnaise/innu suite aux contacts
15		1.2.1 - Les premiers contacts et la traite des fourrures
16		1.2.2 - Les Postes du Roi et les activités missionnaires
18		1.2.3 - La colonisation agro-forestière et la création des premières réserves
20		1.2.4 - L'après Seconde Guerre mondiale et les dernières réserves
21		1.2.5 - Bilan des changements structurels
24		2 - LA TERRITORIALITÉ DES MONTAGNAIS/INNUUS
24		2.1 - Les rapports écologiques
25		2.2 - Les rapports spatiaux
27		2.3 - Les rapports temporels
27		2.4 - Les rapports économiques
29		2.5 - Les rapports démographiques
30		2.6 - Les rapports sociaux
31		2.7 - Les rapports politiques
32		2.8 - Les rapports éducatifs
33		2.9 - Les rapports spirituels et religieux

85	Conclusion sur la période historique
76	3.8 – La localisation des bandes montagnaises-naskapiées au milieu du 19 ^e siècle selon l'anthropologue Frank G. Speck
73	3.7 – Continuité de la présence territoriale des Montagnais/Innus sous le Régime anglais jusqu'à la colonisation du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord
69	3.6 – La situation territoriale de l'ensemble montagnais/innu à la fin du Régime français
66	3.5 – La Traite de Tadoussac et les Postes du Roi
65	3.4 – La « chasse-gardée » de Tadoussac
59	3.3 – La localisation des Montagnais, des Papinachois, des Ouchestigoueks et des Oumamioueks au 17 ^e siècle selon l'historien Reynald Parent
54	3.2.2 – Informations provenant des registres religieux
47	3.2.1 – Informations provenant des Relations des Jésuites
47	3.2 – Les nations montagnaises dans les <i>Relations des Jésuites</i> et les registres religieux : Papinachois, Ouchestigoueks, Oumamioueks et autres
42	3.1 – Les premiers groupes de l'ensemble « montagnais » localisés sur des cartes : Montagnets, Bersiamites, Papinachois, Ouchestigoueks, Chisedecs, Oumamioueks, Tadoussac(iens), Forcs-Epics (Kakouchaks) et « nations du Nord »
41	3 – LA CONTINUITÉ D'OCCUPATION TERRITORIALE DES MONTAGNAIS/INNUS À LA PÉRIODE HISTORIQUE
39	2.14 – Les rapports gestionnaires
38	2.13 – Les rapports sanitaires
36	2.12 – Les rapports toponymiques
35	2.11 – Les rapports discursifs
34	2.10 – Les rapports cognitifs

138	Sur le droit montagnais/innu
135	Sur les questions foncières foncières et territoriales
133	Sur l'économie de chasse et les échanges commerciaux
132	Sur l'organisation sociale
131	Sur les Montagnais/Innus des Escoumins/Essipi
128	Sur les Montagnais/Innus du Saguenay-Lac-Saint-Jean (Kakouchaks, Piekouagamiens)
124	Sur l'histoire des Montagnais/Innus et de groupes autochtones voisins
123	Sur les premiers contacts avec les pêcheurs
122	Sur les Montagnais/Innus en général
122	Sur la démographie des Amérindiens
121	Sur le changement socio-culturel
120	Textes généraux sur les sociétés de chasseurs-cueilleurs
118	Rapports déposés par le ministère de la Justice du Québec (qui ont été lus)
118	BIBLIOGRAPHIE THÉMATIQUE
111	CONCLUSION
105	6 - LA CONTINUITÉ DE LA LANGUE MONTAGNAISE/INNUE
102	5 - L'ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DES MONTAGNAIS/INNUS
97	4.3 - L'occupation et l'utilisation du Nitassinan selon les recherches réalisées par le Conseil Atitkamek-Montagnais
95	4.2 - Les réserves à castor et les territoires de chasse « familiaux » des Montagnais/Innus
87	4.1 - L'anthropologie nord-américaine et les territoires de chasse des Montagnais/Innus
87	4 - LA PRÉSENCE CONTEMPORAINE DES MONTAGNAIS/INNUS SUR LE NITASSINAN

26 Figure 1 : Le cycle annuel des déplacements et des activités des Montagnais/Innus de Pointe Bleue/Mashteuiatsh pendant la période 1910-1940

FIGURE

89 Carte 7 : Frank G. Speck 1927 : « Map showing the Family Hunting Territories of the Montagnais of Lake St. John and the St. Lawrence River »

78 Carte 6 : Frank G. Speck 1931 : « Approximate location, since about 1850 of local groups of Montagnais-Naskapi and Eskimo »

71 Carte 5 : Pierre Laure 1731 : Carte du Domaine du Roy en Canada

63 Carte 4 : Raynald Parent 1985 : Les Amérindiens du Saint-Maurice jusqu'au Labrador 1666-1705

62 Carte 3 : Raynald Parent 1985 : Les Amérindiens de l'Outaouais jusqu'au Labrador 1603-1657

45 Carte 2 : Raynald Parent 1978 : La nation montagnaise vers 1600

43 Carte 1 : Marc Lescarbot 1609 : Figure de la Terre Neuve, Grande rivière du Canada, et côtes de l'Océan en la Nouvelle France, 1609

LISTE DES CARTES

164 ANNEXE 2
Texte de Paul Charest : « Les Montagnais ou Innus », extrait de Gérard DUHAME, 2001 (dir.) : *Le Nord. Habitants et mutations*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval et le Groupe d'études inuit et circumpolaires, pages 37-51.

142 ANNEXE 1
MENTIONS DE LA PRÉSENCE DES MONTAGNAIS/INNUS RELEVÉES SUR LES CARTES ANCIENNES

140 Sur la tradition orale

140 Sur les connaissances de la faune et de la flore

138 Sur la langue et la toponymie

138 Sur les croyances et pratiques religieuses

INTRODUCTION

L'objectif principal de ce rapport d'expertise est de démontrer la présence continue des Montagnais/Innus sur leur territoire ancestral qu'ils nomment aujourd'hui Nitassinan, à compter de la période des premiers contacts documentés jusqu'à aujourd'hui. À l'aide de documents historiques et cartographiques il sera démontré que les Montagnais/Innus ne sont pas disparus ni devenus un « nouveau peuple » et qu'ils sont encore présents sur leurs territoires ancestraux comme ils l'ont toujours été. La continuité d'usage de la langue montagnaise/innue ou *innu aimum* jusqu'à aujourd'hui en est la meilleure preuve.

Le second objectif est de présenter les fondements structurels, et les changements qu'ils ont connus à travers le temps, de la société montagnaise/innue, en tant que société de chasseurs-cueilleurs nomades en se basant sur la littérature anthropologique sur ce type de sociétés et sur les Innus en particulier, ainsi que sur nos propres travaux de recherche. Comme les rapports au territoire – ou territorialité – des Montagnais/Innus sont un des principaux fondements structurels de leur société et de leur culture une attention particulière leur sera apportée.

Dans la réalisation de ces objectifs la démarche adoptée est celle de l'anthropologie sociale et culturelle qui est différente de celle de l'historien. Elle consiste fondamentalement à connaître le plus possible de l'intérieur des groupes humains de différentes dimensions (v.g. bandes de nomades, communautés sédentaires, ethnies, sociétés dites « traditionnelles » et modernes) qui font l'objet des travaux de recherche propres à cette discipline. Cette approche se distingue de celles d'autres disciplines des sciences sociales et humaines qui peuvent étudier les mêmes groupes humains et leurs particularités culturelles avec un regard extérieur, souvent teinté d'ethnocentrisme, c'est-à-dire de jugements de valeur ou d'incompréhensions de la différence. À la base de la démarche anthropologique, il y a l'ethnographie, soit la collecte de données de première main lors des séjours plus ou moins prolongés parmi le groupe étudié, ce que l'on appelle communément « la recherche de terrain ». Ce contact direct avec des gens d'une autre culture permet à l'anthropologue d'acquiescer une vision de l'intérieur plutôt qu'une vision externe de cette culture - amérindienne dans le cas des Montagnais/Innus – et d'apprécier sa différence d'avec la nôtre en terme de relativisme culturel. *A contrario*, l'approche ethnocentrique, que l'on retrouve en particulier chez les missionnaires qui ont évangélisé ce peuple, mais même aussi dans

Il est évident que le présent rapport ne résume qu'une partie de l'immense documentation existant sur les Montagnais/Innus et qu'il a fallu synthétiser de nombreuses données et informations portant soit sur des événements historiques soit sur des connaissances anthropologiques. Sauf exception, nous ne sommes pas entré dans les détails, les exemples et les variations historiques et ethnographiques qu'ont pu connaître les différents groupes composant la société montagnaise-innu dans le passé et aujourd'hui. Nous avons aussi voulu éviter de surcharger le texte de citations et de références à de nombreuses sources. C'est pourquoi nous

avons les Montagnais/Innus. Il pourrait avoir besoin. Notre expertise provient donc de 35 années de travail de recherche sur et rapport et auquel le lecteur pourra se référer pour compléter certaines informations générales dont façon synthétique les Montagnais/Innus dont le plus complet est présenté en Annexe 2 du présent aussi exhaustive. Finalement, nous avons publié deux articles (Charest 2001 et 2006) présentant de non. Nous avons de plus fait des recherches dans différents fonds d'archives, mais pas de façon des anthropologues, historiens, missionnaires et autres auteurs, qu'ils soient des scientifiques ou sur les Montagnais/Innus. Nous avons ainsi lu la plupart des ouvrages publiés sur cette nation par Nous possédons un fonds documentaire d'environ un millier de textes portant en tout ou en partie

durable (1998-2002) et du projet sur les *Pêches autochtones dans l'est du Québec* (2004-2008). Betsiamites et les bandes voisines (1998-1999), du projet sur les Innus et le développement mamamnuat (1982-1985), du projet sur les Chevauchements des territoires entre la bande de l'Occupation et l'utilisation du territoire (1981-1983), du projet sur la Récolte faunique des Innus aujourd'hui. Il s'agit entre autres de la « Grande recherche » ou projet CAMROU sur Mamuitun, Conseil tribal Mamit Innuat) et les communautés qu'ils représentaient et représentent représentant les Montagnais/Innus (Conseil des Atikamekw et des Montagnais, Conseil Tribal travaux de recherche réalisés et dirigés à partir de 1976 en collaboration avec des organismes Nos connaissances sur les Montagnais/Innus ont été acquises principalement par plusieurs

des textes récents d'historiens, se fonde sur un système de valeurs et de normes propres à la société de l'observateur externe, ce qui l'empêche souvent de bien comprendre les pratiques culturelles et la structure sociale du groupe faisant l'objet d'un compte-rendu écrit.

présentons dans la partie bibliographique les principales sources de référence ordonnées par thèmes ayant une pertinence par rapport aux informations souvent synthétiques apparaissant dans le texte. Comme l'analyse des cartes anciennes occupe une place importante dans la démonstration de la continuité de la présence des Montagnais/Innus sur leurs terres ancestrales, nous avons aussi ajouté en Annexe I une liste des cartes anciennes qui ont été consultées.

La première partie de ce rapport d'expertise présente les fondements structurels de la société et de la culture montagnaises/innes, en tant que société de chasseurs-cueilleurs nomades, ainsi que les changements qu'ils ont connus suite à la période de contact en se référant au concept de changement culturel. La deuxième partie porte sur toute la question des rapports multidimensionnels au territoire - ou territorialité - des Montagnais/Innus. La troisième partie documente la présence et la localisation spatiale des Montagnais/Innus à la période historique à partir de documents historiques, de cartes anciennes et récentes et des travaux de l'anthropologue Frank G. Speck. La quatrième partie traite de la continuité de la présence des Montagnais/Innus à la période appelée contemporaine, c'est-à-dire au 20^e siècle, et des caractéristiques de leur occupation et de leur utilisation du territoire. La cinquième présente l'évolution démographique des Montagnais/Innus de la période de contact à aujourd'hui. La sixième et dernière partie démontre que la très grande majorité des Montagnais/Innus continuent à parler la langue de leurs ancêtres.

Si on utilise ces caractéristiques structurelles propres aux sociétés de chasseurs-cueilleurs pour décrire ce qu'était la société montagnaise/innue au moment des premiers contacts on obtient un premier portrait dont plusieurs auteurs d'études historiques méconnaissent bien des éléments, en particulier toutes les pratiques reliées directement ou indirectement au nomadisme, dont les déplacements sur de vastes territoires selon les besoins, la fluidité de la composition des groupes,

structurelles très différentes.

contacts plus anciens ou plus récents avec des représentants de sociétés ayant des caractéristiques peuvent varier selon les cas particuliers, surtout dans des situations de changement suite aux immédiat. Il s'agit d'un modèle général - ou synthétique - dont les différentes dimensions religieux et symbolique étroitement associés aux connaissances et perceptions de leur milieu plan économique mais qui n'exclut pas des échanges avec des groupes voisins, des systèmes politique formelle, le faible développement de la technologie, une assez grande autorité sur le principalement sur des rapports de parenté (de filiation et d'alliance), l'absence d'organisation et leur dispersion sur un vaste territoire, la flexibilité de leur organisation sociale basée - du territoire et de ses ressources, la faible dimension et la fluidité des groupes qui la composent animales et végétales du milieu qu'elles habitent, l'appropriation collective - et non individuelle caractéristiques structurelles de ces sociétés : le nomadisme, la dépendance directe des ressources de ces travaux de recherche anthropologiques. On peut résumer en quelques mots les principales constantes structurelles propres à ce type de sociétés peuvent être dégagées à partir de l'ensemble inadéquates et surtout lorsqu'ils ont subi des changements suite à ces contacts. Mais des premiers contacts avec des envahisseurs et conquérants, lorsque les données disponibles sont toujours difficile de connaître la structure des groupes de chasseurs-nomades au moment de l'histoire de ces groupes a aussi été étudiée (v.g. Ingold, Riches et Woodburn 1987). Il est certes groupes actuels mais, lorsque des documents historiques étaient disponibles aux chercheurs, Lee et Dale 1999, Service 1966). Ils sont en grande partie des monographies portant sur des 1972, Ingold, Riches et Woodburn 1987, Kelly 1995, Leacock et Lee 1982, Lee et DeVore 1968, un vaste échantillon de sociétés de chasseurs-cueilleurs de tous les continents (v.g. Bicchieri Depuis quelques décennies de nombreux ouvrages anthropologiques collectifs ont été publiés sur

NOMADES MONTAGNAISE/INNUE

1 - LES CARACTÉRISTIQUES STRUCTURELLES DE LA SOCIÉTÉ DE CHASSEURS

Les récits de Cartier nous apprennent peu de chose sur les groupes de chasseurs nomades amérindiens comme les Montagnais/Innus, puisque celui-ci a surtout connu et décrit des groupes iroquoiens laurentiens qui étaient principalement des agriculteurs, mais qui pratiquaient aussi la chasse et la pêche sur des vastes territoires le long de l'estuaire et du golfe du Saint-Laurent (R. Tremblay 2006 : 100). Suite au retrait pour des raisons mal connues des Iroquoiens laurentiens de ces lieux dans la seconde moitié du 16^e siècle (*Ibid.* : 118-130), c'est avec des représentants de groupes nomades algonquiens que Du Pont Gravé et Champlain concluent en 1603 une Alliance (Mais qui étaient ces dits « Montagnets » - selon la graphie de l'époque - et leur chef Anadabijou. Dans le cas des premiers, ils appartenaient à des groupes d'Amérindiens nomades qui occupaient un territoire s'étendant *grasso modo* le long du fleuve Saint-Laurent et à l'intérieur des terres entre Tadoussac et Québec; donc dans une région accidentée, d'où le nom qui leur a été donné et non pas celui qu'ils se donnaient qui n'est jamais mentionné dans les récits de Champlain. Quant au *sagamo* (chef) Anadabijou il était le représentant des groupes algonquiens présents à Tadoussac à

1.1- Les bases structurelles de la société montagnaise/innu au moment des premiers contacts

Pour une description détaillée de ce qu'était la société et la culture montagnaise/innu dans les premières décennies du 17^e siècle nous recommandons la lecture de deux textes du père Paul Lejeune publiés dans les *Relations des Jésuites* des années 1633 et 1634. La *Relation* de 1634 a été publiée sous forme de livre en 1973 par Guy Lafliche avec le titre *Le missionnaire, l'apostol, le sorcier : Relation de 1634 de Paul Lejeune* et republiée en 2009 sous la direction d'Alain Beaulieu avec le titre *Un Français au « Royaume des bestes sauvages »*. Pour des descriptions plus récentes qui tiennent compte des changements survenus depuis la période de contact on peut aussi consulter le livre de Peter Armitage (1991) et les articles synthèses de José Mailhot (1999) et de Paul Charast (2001 et 2006).

La flexibilité de leur organisation sociale et le leadership politique informel. Nous présenterons d'abord la structure de la société montagnaise/innu au moment des premiers contacts avec des Européens pour ensuite indiquer les principaux changements qu'a connus cette structure suite aux contacts.

Les échanges matrimoniaux réalisés dans ce contexte sont généralement considérés comme des mariages interethniques et par certains même comme étant à l'origine de méliages entre des personnes de différentes « nations » amérindiennes, mais ce n'était vraisemblablement pas la façon de voir des personnes concernées. En effet, comme me l'a déjà dit un Innu de Matimekossh : « Innus, Cris, Naskapis, ce sont des catégories de blancs. Nous sommes tous des

des produits et des femmes. voisins de la même famille linguistique et culturelle algonquienne avec qui on pouvait échanger pratiquait aussi des échanges matrimoniaux. Ces grands rassemblements pouvaient attirer des en macro-bandes en des lieux d'échange de produits appelés « foires » par les Français et où on rassemblaient en micro-bandes à certains endroits propices pour la pêche et la chasse collective et Jeune (cité par Charest 1995 : 394 et Leacock 1969 : 9). Ces groupes multifamiliaux se la base de l'organisation sociale montagnaise/innue selon le témoignage du père jésuite Paul Le un territoire et composées d'un certain nombre de familles et surtout de groupes multifamiliaux à Mais il s'agissait en fait de « bandes locales », selon la terminologie anthropologique, associées à pénétration de ceux-ci à l'intérieur des terres et le long de la rive nord du golfe du Saint-Laurent. 1630, de nouvelles « nations » amérindiennes furent découvertes au fur et à mesure de la premier temps, mais surtout à Québec par la suite, et à l'action missionnaire des jésuites après Suite à l'implantation française à Tadoussac, comme principal lieu de traite des fourrures dans un des fins de subsistance.

nomade tout en pratiquant le commerce des fourrures en plus de leurs activités traditionnelles à Mais les groupes de chasseurs montagnais/innus purent cependant conserver leur mode de vie territoire par les Français lorsqu'ils purent la rendre effective par leur nombre et par leurs armes. Ils ne se doutaient certainement pas que c'était une porte ouverte à la prise de possession de leur compréhension d'Anadabijou et des autres Amérindiens qui y ont participé, on en sait trop rien. selon sa conception de l'événement et les buts politiques qu'il visait. Mais quelle était la Champlain a publié le récit de cette rencontre mémorable aux conséquences incommensurables d'échanges commerciaux. L'entente pouvait alors apparaître avantageuse pour les deux parties. territoire en contrepartie de la protection armée contre leurs ennemis iroquois et des possibilités ce moment, qui a conclu un traité d'Alliance non écrit permettant aux Français de peupler leur

Quant à elle, la flexibilité de l'organisation sociale fait référence aux règles régissant le fonctionnement interne d'un groupe de base, multifamilial ou de bande. Ainsi le principe de descendance est bilatéral de telle façon qu'on reconnaît comme faisant partie du groupe autant les parents du côté paternel que du côté maternel. Il en est de même pour le principe de résidence : les nouveaux mariés peuvent se joindre soit au groupe paternel soit au groupe maternel, en particulier selon les besoins en personnel pour assurer la viabilité du groupe de chasse. Et cette parenté et d'alliance matrimoniale.

Cette pratique nomade est aussi un exemple de la fluidité de la composition des groupes multifamiliaux et bandes des peuples de chasseurs-cueilleurs comme les Montagnais/Innus. C'est-à-dire que cette composition s'adapte de façon fonctionnelle à différentes circonstances et à différentes contraintes : la disponibilité des ressources à court, moyen et long terme, les aléas climatiques, la situation démographique en fonction des naissances, des décès et du sexe ratio, les connaissances, compétences et habiletés nécessaires à la survie du groupe, la nature des relations interpersonnelles, etc. C'est pourquoi, selon les besoins et les nécessités, les groupes multifamiliaux et les micro-bandes voyaient leur composition changer régulièrement avec le départ et l'arrivée de nouvelles familles et de nouveaux individus toujours sur la base des liens de

Indiens ». On devrait donc réviser à ces mariages dits interethniques comme étant des mariages exogames, c'est-à-dire à l'extérieur de son groupe d'origine qui avaient pour but de renforcer les liens d'échange et d'entraide entre les groupes qui les contractaient, car il s'agissait davantage d'une alliance entre groupes familiaux plutôt qu'entre individus. Ces alliances matrimoniales pouvaient aussi être à l'origine de déplacements de familles vers le territoire des alliés pour différentes raisons : un manque de chasseurs, des ressources fauniques plus abondantes, un feu de forêt, le rapprochement d'un poste de traite, voire la menace iroquoise à un moment donné. Ces déplacements pouvaient être permanents ou temporaires suite au retour des familles ou de certains membres de celles-ci vers leur territoire d'origine. Ainsi, Harvey Feit (1969) a démontré que, suite à des feux de forêt, des familles quittaient leur territoire familial pour aller ailleurs avant de revenir lorsque la faune de celui-ci s'était suffisamment repeuplée. Donc, selon les pratiques du nomadisme, le délaissement d'un territoire pour diverses raisons ne veut pas dire un abandon définitif ou une perte de contrôle de celui-ci.

Cette caractéristique structurelle du manque d'autorité des « capitaines » est rapportée par le père Paul Lejeune dans son ethnographie détaillée de la société et de la culture montagnaise/innu de 1634 : « Comme ils n'ont ny police, ny charges, ny dignitez, ny commandement aucun (car ils n'obeyssent que par bien-veillance à leur Capitaine), aussi ne se tuent ils point pour entrer dans les honneurs... » (Editions du jour 1972, année 1634 : 28). Un bref passage de la *Relation* de 1644 qui rapporte les paroles du père Buteux, alors missionnaire à Tadoussac, va dans le même sens : « Quoy que les Capitaines des Sauvages soient fort mal obeis de leur gens, pource qu'ils n'usent point de violence... » (*Ibid.*: 1644 : 58).

appartenance n'est pas nécessairement définitive dépendant encore une fois des circonstances. L'adoption par le transfert d'enfants de familles apparentées où ils sont nombreux à des familles qui n'en ont pas ou en petit nombre, ou encore dans le cas d'orphelins, est un autre exemple à la fois de la règle interne visant à rééquilibrer les unités familiales d'une part, et d'autre part, de créer des liens d'entraide et d'échange lorsque l'adoption concerne des individus qui ne sont pas liés par la parenté au groupe adoptant. Dans le cas de déficit démographique important il peut s'agir d'une stratégie d'incorporation de membres adultes voire de familles par une bande disposant de territoires et de ressources suffisamment abondantes.

Les sociétés de chasseurs-cueilleurs sont souvent décrites comme des sociétés acéphales, c'est-à-dire sans organisation politique formelle, autre qu'un leadership souvent peu apparent ou diffus. Chez les Montagnais/Innus le leader d'un groupe est reconnu comme tel par ses membres surtout par ses qualités personnelles de bon chasseur, ses connaissances du territoire et de ses ressources et ses capacités à maintenir l'harmonie à l'intérieur du groupe. Mais son autorité est très limitée outre sa capacité de persuasion et il ne possède pas de moyen de coercition à moins qu'il ne soit un chamane craint pour les pouvoirs qu'on lui attribue. La façon habituelle de régler les conflits à l'intérieur du groupe est le départ d'une ou de familles pour s'associer à un autre groupe avec lequel on a des liens de parenté ou d'affinité. Les récits de Champlain, les *Relations des Jésuites* et les Registres de Tadoussac et de Sillery font fréquemment référence à des « chefs » ou « capitaines » montagnais et à leur parenté immédiate, mais leur autorité et leur influence réelle sur les membres de leurs groupes d'appartenance était plutôt limitée.

1.2.1 – Les premiers contacts et la traite des fourrures

Il est reconnu que, bien avant les missions officielles d'exploration confiées par la Couronne de France à Jacques Cartier, des navires de pêcheurs et de chasseurs de baleines européens fréquentaient les eaux du golfe et de l'estuaire du Saint-Laurent et qu'ils faisaient déjà la traite des fourrures avec des groupes amérindiens qui fréquentaient ces rivages pendant la période estivale (Hoffman 1961, Turgeon 1982, 1990, 1991, 1994; Turgeon, Fitzgerald, Auger 1992). Par manque de sources écrites de l'époque, il est difficile d'estimer les effets que les activités commerciales et autres des membres de leurs équipages ont pu avoir sur les groupes autochtones rencontrés, dont des groupes montagnais/inus le long du littoral de la Côte-Nord et à l'embouchure du Saguenay. L'acquisition de nouveaux produits manufacturés, en particulier de nouvelles armes, de nouveaux ustensiles de cuisine a changé la culture matérielle des Inus. Selon certains auteurs (Simard 1989, R. Bouchard 1995), la volonté de certains groupes de contrôler le commerce à leur profit a partir des côtes aurait donné lieu à la création d'une « chasse-gardée », c'est-à-dire d'un territoire à l'intérieur duquel les activités d'échanges commerciaux étaient réservées à des groupes amérindiens locaux à l'exclusion des marchands européens. Nous reviendrons plus loin sur cette « institution » historique montagnaise.

1.2 – Changements structurels dans la société montagnaise-innu suite aux contacts

Evidemment, après environ 500 ans de contacts, la société et la culture montagnaises/innes ne peuvent être décrites de façon statique ou intemporelle. Comme avant les contacts elles ont changé à travers le temps, en raison de différents facteurs dont la plupart sont reliés de près ou de loin à la venue puis à la présence continue et de plus en plus marquante d'immigrants en provenance d'un autre continent et d'autres cultures qui ont imposé leurs propres pratiques et valeurs culturelles. Les changements qu'ont connus la société et la culture montagnaise/inne peuvent être présentés en quatre tranches de temps ou périodes: les premiers contacts et la traite des fourrures; la mise en place de la structure commerciale des Postes du Roi; la colonisation du territoire et la création des premières réserves; l'après Seconde Guerre Mondiale et la création des dernières réserves. Il convient d'expliquer, mais assez brièvement, les changements survenus à chacune de ces périodes qui ne sont pas tout à fait identiques pour l'ensemble des groupes et communautés montagnaises/innes.

Les Montagnais/Innus de la Côte-Nord, en particulier ceux des parties centrale et orientale de cette région, furent plus tardivement et moins globalement touchés par les activités missionnaires et commerciales reliées aux postes de traite car, sauf pour quelques tentatives qui n'ont pas eu de

remplacés par des prêtres séculiers qui ne pouvaient assurer qu'un minimum d'activités sont espacées avec le retrait progressif dans les premières décennies du 18^e siècle des Jésuites, continuer loin du regard contrôlant des missionnaires, surtout lorsque les visites de ceux-ci se retournent en forêt les pratiques traditionnelles comme le chamanisme et la tente tremblante ont pu se selon des rituels catholiques. Mais, de fait, les conversions étaient souvent superficielles et de religieuses ancestrales dont le chamanisme, l'adoption du mariage, du baptême et de la sépulture reliées à la religion chrétienne exigeant l'abandon de la polygamie, le rejet des pratiques produits et d'apprentissage de nouvelles pratiques sociales et culturelles, en particulier celles bon nombre de familles pouvaient résider pendant un certain temps, d'acquisition de nouveaux territoire. Les postes de traite et de mission sont devenus des lieux de rassemblement estival où celle-ci -, mais aussi certaines pratiques sociales et religieuses des occupants de cette partie du commerciaux avec les traités français - qui ont ainsi pu exercer un plus grand contrôle sur gestionnaire appelée Domaine du Roi a modifié non seulement l'organisation des échanges région couplée avec la mise en place d'un réseau de postes de traite dans le cadre d'une structure raison d'épidémies successives, la pénétration de l'action missionnaire vers l'intérieur de cette l'importante diminution démographique des Montagnais/Innus de la Sagamie principalement en Avec la disparition de la « chasse gardée », attribuable selon les promoteurs de cette thèse à

1.2.2 – Les Postes du Roi et les activités missionnaires

Ainsi, pendant toute cette période qui s'étend jusqu'au milieu du 17^e siècle environ, les Innus dans leur ensemble sont demeurés autonomes sur leurs territoires et ont perpétué leur mode de vie de chasseurs-cueilleurs dépendant des ressources du milieu pour leur survie et capturant davantage d'animaux à fourrure pour obtenir les produits européens qui à leur yeux pouvaient améliorer leurs conditions matérielles. Par ailleurs, la localisation des lieux d'échanges le long des côtes du Saint-Laurent obligeait les Amérindiens à faire des voyages plus ou moins longs pour s'y rendre, mais c'était là une pratique déjà existante avant la période de contact.

suite, leurs territoires de l'intérieur demeureraient sous leur contrôle. Ils devaient cependant faire de plus longues distances pour venir à chaque été ou à peu près échanger leurs fourrures et rencontrer le missionnaire. Certains historiens étendent aux Montagnais/Innus de la Côte-Nord les effets du dépeuplement consécutif aux épidémies mentionnées précédemment, mais comme ils ont très peu de données à mettre de l'avant il est en fait difficile de connaître exactement les conséquences démographiques, économiques et sociales de celles-ci. Ces groupes autochtones ont sans doute été affectés comme tous les groupes amérindiens du nord-est de l'Amérique (Dobyns 1966, 1989), mais à un moindre degré en raison de leur plus grande dispersion sur de vastes territoires et de leurs contacts plus limités avec les missionnaires et les traiteurs.

Selon une autre hypothèse mise de l'avant par des historiens, la diminution marquée de la population montagnaise/innue de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean aurait conduit à un « envahissement » massif de leurs territoires par des « nations » voisines qui, par intermariage avec les premiers occupants, aurait créé un nouveau peuple amérindien métissé. Cette hypothèse ne nous apparaît pas plausible, parce que les « nations » voisines des Montagnais/Innus ont subi la même baisse de leurs effectifs suite aux épidémies et que le nombre de personnes qui se sont ainsi déplacées d'un territoire à l'autre était en conséquence limité. Elle n'est pas non plus bien documentée par des données démographiques précises, mais plutôt par l'énumération de noms de « nations », telles que les Algonquins, les Abénakis, les Micmacs, les Hurons. Or, ce ne sont certainement pas des « nations » qui se sont déplacées en bloc, mais des individus, voire possiblement quelques familles selon une pratique déjà existante de circulation de personnes entre les territoires de nations voisines, comme nous l'avons vu précédemment. Ce qui s'est plutôt produit c'est que ces nouveaux-venus ont été incorporés aux groupes innus auxquels ils se sont joints et qu'ils sont devenus des Montagnais/Innus en adoptant leur langue et leurs pratiques culturelles, ce qui était relativement facile puisque, mis à part les Hurons, ils faisaient partie de la même famille linguistique et culturelle algonquienne. Encore une fois les migrations d'Amérindiens dits « étrangers » vers les territoires de la Côte-Nord sont beaucoup moins documentées que celles vers le territoire de la Sagamie, si on se fie à des données cartographiques fournies par l'historien Reynald Parent (1985 v. IV : fig.37), et elles apparaissent beaucoup moins importantes et on peut conclure à leur incorporation sociale et culturelle aux différents groupes montagnais/innus auxquels ils ont pu se joindre.

gloches
traite de
NAD
Noms
Changements,
migrations de
Omnibus
démographie.

L'ouverture des territoires de la Sagamie et de la Côte-Nord à la colonisation agro-forestière et au peuplement libre dans les années 1840-1850 suite à l'abolition du monopole de la Compagnie de

1.2.3 – La colonisation agro-forestière et la création des premières réserves

loin.

Pendant la période d'existence des Postes du Roi, les Montagnais/Innus ont continué à être présents et à circuler sur l'ensemble de leurs terres ancestrales, même après avoir connu une baisse démographique marquée. L'incorporation de personnes appartenant à leur famille linguistique et culturelle algonquienne et de descendants d'unions mixtes avec des employés des postes de traite a contribué dans une certaine mesure à leur reprise démographique progressive. Ainsi, à la fin du système monopolistique des Postes du Roi dans les années 1859, la population des Montagnais/Innus pouvait être évaluée à environ 2 000 personnes comme on le verra plus

travaux de descente de terrain

Avec un réseau de postes de traite bien en place, malgré d'assez fréquents changements de localisation de certains d'entre eux, le modèle culturel de l'occupation du territoire et de la circulation des familles montagnaises/innues sur celui-ci fut caractérisé par un va-et-vient annuel entre des territoires de chasse devenus plus spécifiquement des territoires de piégeage et les postes de traite où on pouvait aussi rencontrer un prêtre venu y faire mission. Ainsi, jusqu'au milieu du 19^e siècle environ, le mode de vie des Montagnais/Innus a connu une certaine stabilité marquée, d'une part par les activités de chasse, pêche et cueillette pour assurer la subsistance du groupe et, d'autre part, par une activité à but commercial, soit le piégeage des animaux à fourrure, et par deux grands voyages annuels pour aller au poste de traite et de mission et retourner sur les territoires de chasse et de piégeage habituels, dans la plupart des cas. Les formes de l'échange et les produits échangés ont peu changé pendant cette période, mais la dépendance envers ceux-ci, en particulier des armes à feu et des tissus et de quelques produits alimentaires de base comme la farine est devenue plus grande. Du côté de l'organisation sociale, le groupe multifamilial et la micro-bande sont demeurés les unités socio-territoriales de base toujours caractérisées par leur fluidité et leur flexibilité. La macro-bande était constituée par l'ensemble des micro-bandes exploitant souvent un même bassin de rivière et se réunissant l'été au poste de traite et/ou de mission.

la Baie d'Hudson a eu des conséquences majeures sur l'étendue de l'occupation territoriale des Montagnais/Innus. Ils ont dû progressivement retraiter des parties de leurs territoires ancestraux les plus touchés par la coupe du bois et la colonisation agricole pratiquées intensivement par des milliers de nouveaux arrivants. Face à cet envahissement ils acheminèrent via des représentants religieux et civils plusieurs pétitions réclamant la protection de leurs territoires de chasse et de pêche, des compensations monétaires pour la perte de l'usage de parties de ceux-ci et des parties de territoires réservés à leur usage exclusif (Mailhot 1996 : 332). Dans ce contexte le gouvernement du Canada-Uni opta pour une politique de mise en réserves des groupes les plus touchés par la colonisation avec l'adoption en 1851 d'une Loi visant à mettre de côté une superficie totale de 230 000 acres pour la création de celles-ci dans le Bas-Canada. (Savard et Proulx 1982 : 66). C'est dans la foulée de cette législation que furent créées les premières réserves innues de Ouatshouan (Pointe-Bleue/Mashteuiatsh) en 1856 et celle de Betsiamites en 1861 (Brassard 1983 : 25; Beaulieu 1986 : 134, 126). La réserve des Escoumins/Essipit fut établie plus tard, soit en 1892 et celle de Sept-Iles/Uashat en 1906 (Beaulieu 1986: 130, 144).

Ces dates marquent le début du processus de sédentarisation des Innus qui s'est échelonné sur environ un siècle et dont on peut même dire qu'il n'est pas achevé, puisque de nombreux groupes familiaux innus continuent encore aujourd'hui à fréquenter leurs territoires de chasse mais différemment d'avant. Dans leurs débuts les réserves sont demeurées des lieux où les Montagnais/Innus venaient échanger leurs fourrures et rencontrer le missionnaire maintenant en résidence de façon permanente. Progressivement des maisons ont été construites pour héberger ceux et celles qui ne pouvaient plus nomadiser sur les terrains de chasse. Denis Brassard décrit ainsi les débuts de la réserve de Pointe-Bleue/Mashteuiatsh :

« ... Pointe-Bleue allait devenir le principal lieu de concentration estivale des familles montagnaises de la région, avec l'établissement de la Compagnie de la Baie d'Hudson en 1866. Mais c'est surtout la venue des « institutions » locales (la chapelle, l'hôpital, l'école et le bureau de poste) vers 1875-1879 qui va véritablement donner un aspect villageois au site de Pointe-Bleue. Enfin cette première étape de sédentarisation est caractérisée par l'établissement permanent des missionnaires oblates en 1889. » (Brassard 1983 : 26)

1.2.4 – L'après Seconde Guerre Mondiale et les dernières réserves

La période d'après la Seconde Guerre Mondiale est marquée par la création de plusieurs nouvelles réserves en territoires montagnais/Innus de la Moyenne et de la Basse Côte-Nord : celles de Malio'tenam/Mani U'tenam en 1949, de Natashquan en 1954, de La Romaine/Unamen Shipu en 1956, de Mingan/Ekuanitshit en 1963, de Shefferville/Matimékosh en 1978 et de l'établissement indien de Saint-Augustin/Paquashipi en 1980 (Beaulieu 1986 : 132, 140, 128, 138, 136). Suite aux nombreux développements hydroélectriques, forestiers, miniers et de villégiature qui se sont multipliés un peu partout sur les territoires de chasse des Montagnais/Innus la poursuite de leurs activités traditionnelles en territoire a été soumise à des contraintes de plus en plus grandes dont la présence de plus en plus profondément à l'intérieur

campements, rencontres, commerce des fourrures, etc.

les saisons : piégeage, chasse aux gros et petits gibiers, pêche, déplacements, établissements de réguliers entre l'intérieur des terres et les postes de traite et par différents types d'activités selon considéré comme traditionnel dans la seconde moitié du 19^e siècle marqué par des déplacements source de revenus. Toute cette période est caractérisée par un cycle d'activités annuelles que Mashteuiatsh et Essipit, le travail salarié saisonnier est devenu progressivement la principale maintenant associées à des réserves, jusque dans les années 1950 environ. Dans certains cas, tels d'être au cœur de l'économie des nouvelles « bandes administratives » montagnaises/Innus, canadiens-français, la chasse, la pêche et le piégeage sur les territoires familiaux ont continué changent leur mode de vie nomade pour adopter le mode de vie sédentaire de leurs voisins Malgré ces efforts de la part des agents et des missionnaires pour que les Montagnais/Innus

de « civilisation » des Montagnais/Innus au tournant des 19^e et 20^e siècles.

d'encourager le développement de l'agriculture pour accélérer le processus de sédentarisation et Proulx 1982 : 219). Les agents, souvent appuyés par les missionnaires, ont aussi eu pour mandat exigences d'une loi postconfédérative adoptée en 1869 (32-33 Victoria, Chap. 6; cf Savard et conseils de bande élus en remplacement des anciennes structures politiques informelles selon les mise en place d'agents des Affaires indiennes représentant le gouvernement canadien et de Au plan politique, un changements majeur fut implanté dans la seconde moitié du 19^e siècle : la

Depuis longtemps les anthropologues étudient non seulement des groupes sociaux en équilibre mais aussi les changements qui peuvent les affecter. Dès 1926, dans un article intitulé « Practical anthropology » le célèbre Bronislaw Malinowski a ouvert la voie au champ d'étude du « changement culturel » (« culture change ») qui devint un important courant d'études et de recherches en Afrique, aux États-Unis et au Canada dans les décennies subséquentes. Dans les années 1930, des anthropologues réputés tels que Margaret Mead (1932), Robert Redfield, Ralph Linton et Melville Herskovits (1936), Herskovits (1938) et Linton (1940) ont publié des textes marquants sur l'acculturation de différents groupes ethniques, dont des Indiens américains. À la même époque Julius Lips (1939) utilisait aussi le concept d'acculturation dans son étude détaillée

1.2.5 - Bilan des changements structurels

Pendant cette période d'après guerre, les interventions gouvernementales de toutes sortes, tant fédérales que provinciales, dans les affaires des Montagnais/Innus ont été de plus en plus marquantes, pour ne mentionner que l'application de nombreuses lois et règlements affectant leur vie en forêt comme leur vie en réserve.

Jumelée à une baisse marquée des prix des fourrures, cette pression allochtone sur les ressources des territoires ancestraux a forcé les chasseurs à se trouver d'autres façons de faire vivre leur famille tout en continuant d'aller chercher en forêt une partie de leur alimentation. Ainsi, les emplois salariés, le plus souvent pour les conseils de bande, et différents programmes d'aide économique ont progressivement remplacé la chasse, la pêche et le piégeage comme base de l'économie des communautés montagnaises/innus, surtout dans le cas des plus anciennes réserves, alors qu'elles demeurent des activités importantes dans celles créées dans l'après-guerre.

des terres de milliers de pêcheurs et de chasseurs sportifs prélevant des quantités importantes de gibier et de poisson dans les parties des territoires situées près de centres urbains importants. Selon les Montagnais/Innus de Mashteuiatsh, « L'industrie forestière compte en effet pour l'une des principales causes de diminution du gibier et du poisson sur le territoire » (Brassard 1983 : 160). De plus, elle a rendu « le paysage méconnaissable aux chasseurs et impropre aux activités de subsistance, sans compter leur accès devenu plus facile » (*Idem*).

des aspects juridiques des relations commerciales des Cris de Mistassini avec les employés de la Baie d'Hudson (Lips 1939). Par la suite de nombreux autres ouvrages anthropologiques ont traité des questions de changements culturels et d'acculturation dont quelques exemples sont cités en bibliographie (revue *American Anthropologist* 45(2) 1943, Malinowski 1945, Spicer 1952, Steward 1955, Foster 1962, Lurie 1968, Tremblay, Charest et Breton 1969, Spindler 1977, Bernard et Peltó 1987, Bodley 1990, Grenon 1992, Naylor 1996).

Dans leur texte publié dans la revue *American Anthropologist* en 1936, Redfield, Linton et Herskovits définissent ainsi le concept d'acculturation en anthropologie : « L'acculturation comprend les phénomènes qui surviennent lorsque des groupes d'individus de cultures différentes entrent en contact direct et continu, et que se produisent des changements à l'intérieur des modèles culturels de l'un ou de l'autre des deux groupes ou chez les deux » (traduit par Grenon 1992 : 13). Commentant cette définition quelque 60 ans plus tard Larry N. Naylor (1996 : 53) écrit ceci : « *L'Acculturation* a été produite pour rendre compte du changement qui survient avec le contact entre cultures, tels que, occasionnellement, les changements culturels rapides et massifs qui ont accompagné l'expansion de la culture occidentale à travers le monde pendant les périodes de découverte, d'exploration et de colonialisme » (traduction personnelle).

Ferraro, Trevathan et Levy (1994 : 481-495) distinguent différentes modalités de changements culturels : l'invention, la diffusion, l'acculturation et la modernisation. Pour ces auteurs, l'acculturation est une forme particulière de diffusion résultant de contacts soutenus entre deux sociétés dont l'une est subordonnée à une autre considérée comme dominante (*Ibid.* : 484-485). L'acculturation se manifeste tout particulièrement par des emprunts culturels de différentes natures au groupe dominant par le groupe devenu subordonné. Dans leurs études sur les changements qu'ont connus les groupes amérindiens depuis la période de contact, les anthropologues utilisent souvent le concept d'acculturation pour désigner le processus de changements socio-culturels – et structurels – que ceux-ci ont pu connaître avec le temps et plus particulièrement dans des périodes plus récentes alors que la vitesse des changements observés semble s'accélérer.

Les emprunts les plus rapides et les plus fréquents concernent des éléments de la culture matérielle (objets, outils, armes, technologies, habitations) considérés comme meilleurs, plus performants, plus durables. Ces emprunts qui sont les plus apparents suite aux contacts culturels peuvent laisser croire à des observateurs extérieurs qu'une culture a complètement changé, qu'il y a pu même y avoir assimilation, c'est-à-dire perte de la culture originelle ou création d'un tiers groupe. Or ce sont souvent des éléments moins visibles d'une culture, inconnus d'un observateur externe, comme l'organisation sociale, les systèmes de connaissances et de valeurs, les rapports symboliques au milieu avoisinant qui perdurent le plus longtemps. Et il peut y avoir aussi la langue. Dans le cas des Montagnais/Innus la langue *innu aimun* est toujours en usage dans presque toutes les communautés et elle est même la langue d'usage dans la majorité de celles-ci. Le degré ou l'importance des changements socio-culturels qu'ont pu connaître les neuf communautés innues du Québec varie d'une extrémité du Nitassinan à l'autre, de Mashteuiatsh à Paquashipi en passant par Matimekossh, principalement en fonction de l'ancienneté et de la régularité des contacts avec la culture dominante euro-canadienne et de la création des réserves.

Comme la langue, une culture dynamique est une culture qui change, qui évolue et qui s'adapte, ce que ne semblent pas comprendre les adeptes d'une culture montagnaise/innue statique qui était celle des premiers contacts et qui serait disparue depuis parce qu'elle n'est plus exactement la même. La structure de la société montagnaise/innue a donc changé dans le temps, mais de nombreux éléments sont demeurés : la mobilité spatiale, l'adaptation aux conditions externes, la place de la famille et des rapports de parenté, le partage du territoire et des ressources fauniques et tout particulièrement la langue. De même, le rapport au territoire et toute la valorisation qui lui est associée en tant que milieu de vie et support de la culture dite traditionnelle demeurent au centre de la définition identitaire des Montagnais/Innus d'aujourd'hui.

Avec des variantes locales, la culture montagnaise/innue est bien vivante dans toutes les communautés de cette nation au Québec. Et on pourrait ajouter aussi au Labrador.

2 – LA TERRITORIALITÉ DES MONTAGNAIS/INNUS

Comme la territorialité des Montagnais/Innus - ou leurs rapports au territoire - constitue une des composantes fondamentales de leur culture et de leur société, il s'avère nécessaire d'en résumer les principales caractéristiques.

Les rapports des Montagnais/Innus au territoire ancestral ou Nitassinan sont multiples ou multidimensionnels, car ils concernent de fait à peu près toutes les dimensions de leur société et de leur culture : écologique, spatiale, temporelle, économique, démographique, sociale, politique, éducative, spirituelle et religieuse, cognitive, discursive, toponymique, sanitaire, gestionnaire. Il s'avère nécessaire d'expliquer chacune de ces dimensions, mais nous le ferons de façon synthétique, car chacune de ces dimensions ou type de rapports pourrait être élaborée beaucoup plus longuement à partir des documents présentés dans la partie de la bibliographie portant sur les questions foncières et territoriales. La nature de ces rapports a pu être modifiée dans le temps avec les changements qu'ont connus la société et la culture montagnaises/innes tels qu'évoqués dans la partie précédente, mais ils seront quand même décrits la plupart du temps au présent parce qu'ils persistent en différents lieux et de différentes façons.

2.1 – Les rapports écologiques

Dans leurs rapports avec la nature les Montagnais/Innus se considéraient comme un élément de celle-ci au même titre que la faune et que la flore et non comme un élément externe investi du pouvoir de la dominer. Comme l'écrit l'auteur Pierre Gill (1987 : 43) de Mashteuiatsh « Les Montagnais faisaient partie intégrante de la nature et de leur environnement, et c'est cela que l'on peut qualifier de caractéristique spécifique à un peuple ou à une région ». Ce type de rapports particuliers originait de l'exploitation directe des ressources naturelles de leurs territoires de chasse non seulement pour assurer leur alimentation, mais leur subsistance en y puisant tous les matériaux nécessaires à leurs logements, leurs vêtements, leurs outils, etc. Tous ceux qui continuent à pratiquer les activités ancestrales connaissent encore en profondeur les différentes composantes des écosystèmes de la forêt boréale et de la taïga qui composent le Nitassinan.

Les Montagnais/Innus ont développé différentes stratégies généralistes – ou multiples - d'exploitation des ressources disponibles pour pouvoir vivre dans un milieu froid dont la productivité biologique est relativement limitée en comparaison avec d'autres milieux plus

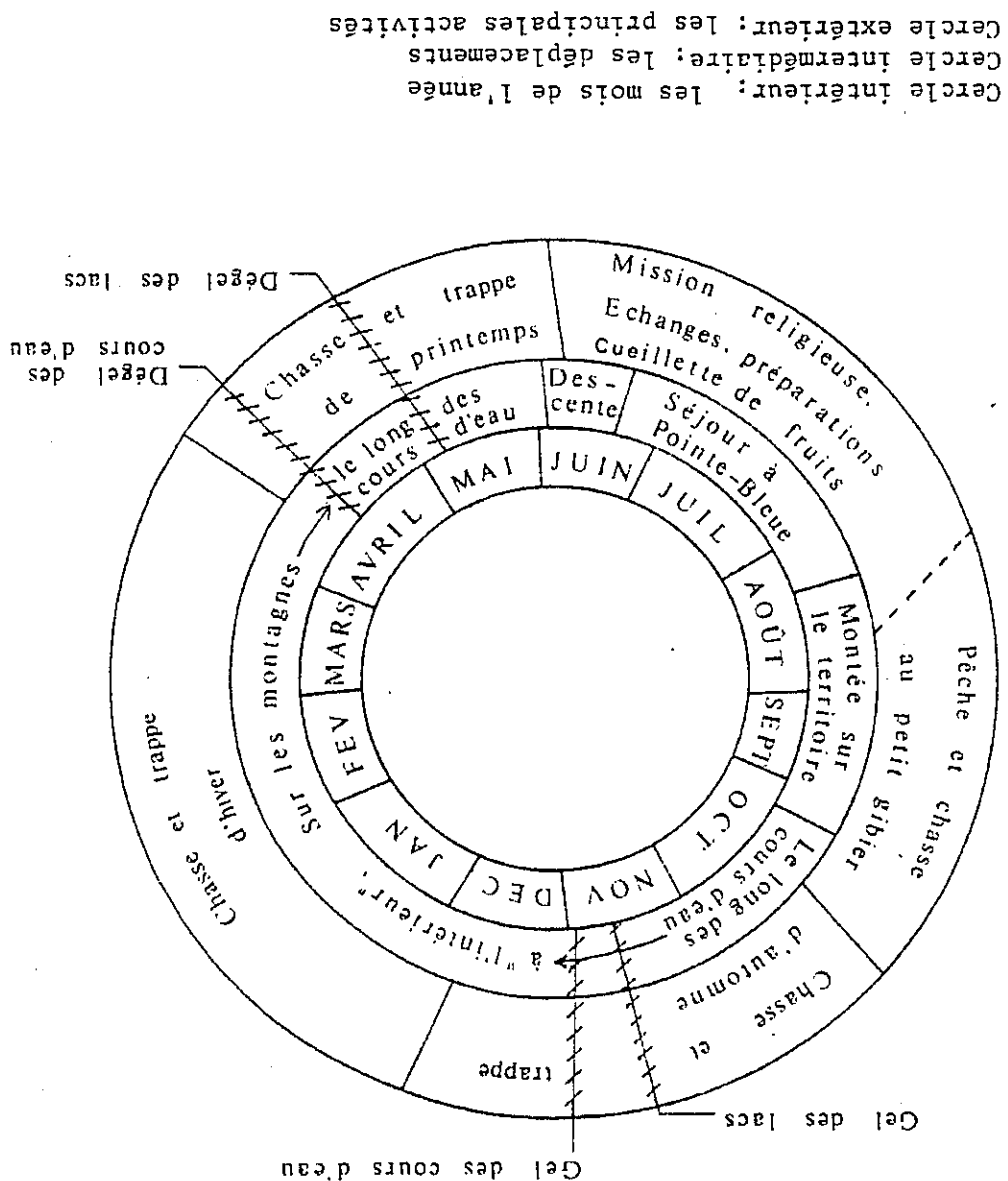
Favorables. Les ressources dont disposent les Montagnais/Innus sont essentiellement des espèces animales terrestres et aquatiques : gros et petits mammifères, oiseaux, poissons, arbres et arbustes. Un très grand nombre d'espèces sont ainsi exploitées selon leur disponibilité saisonnière. Comme on le verra plus loin, cette étroite dépendance des ressources du milieu naturel ou écosystème se reflète dans leurs pratiques religieuses et leur univers symbolique.

2.2 – Les rapports spatiaux

En raison de la faible productivité de leurs territoires de chasse et de la dispersion des ressources animales, les Montagnais/Innus se doivent d'être mobiles et de se déplacer régulièrement pour exploiter les ressources où elles se trouvent en plus grande abondance selon les saisons. Toutefois, cette mobilité n'est pas anarchique. On ne va pas n'importe où n'importe quand. Les déplacements sont planifiés en groupes de familles et connus des groupes fréquentant les terrains de chasse voisins. Ils se font en utilisant les différents plans d'eau, rivières et lacs de dimensions variables. Des portages permettent de contourner les obstacles naturels, tels que chutes et rapides. Des itinéraires habituels sont empruntés par les mêmes familles se rendant sur leurs territoires de chasse. Ils sont jalonnés de sites de campements d'étapes avant d'atteindre le site de campement principal où le séjour se prolonge en fonction des ressources disponibles. En cas de diminution de celles-ci on se déplace vers un autre site dont les ressources sont aussi connues. En se déplaçant ainsi régulièrement selon les saisons et la disponibilité des ressources en un endroit donné, les Montagnais/Innus occupent et utilisent l'ensemble de leurs territoires, à part les parties improductives.

Dans son rapport de recherche sur l'occupation et l'utilisation du territoire par la communauté de Pointe-Bleue/Masthieuish, Brassard (1983 : 44) résume par un graphique le cycle annuel des déplacements des groupes de chasseurs (voir Figure 1). Il est à remarquer que cette figure présente aussi le cycle annuel des activités dont il est question dans le point suivant.

Source : Denis Brassard, 1983, *Recherche sur l'occupation et l'utilisation du Territoire : POINTE-BLEUE*, Village-des-Hurons, Conseil Atikamek-Montagnais, p. 44.



Le cycle annuel des déplacements et des activités des Montagnais/Innu de Pointe-Bleue/Mashteuiatsh pendant la période 1910-1940